

ANNEXE 2

FORMULAIRE DE DEMANDE D'EXERCICE À TEMPS PARTIEL DE DROIT **CAMPAGNE ANNUELLE**

À transmettre au service DIV1 C par mél, à : Ce.35div1remp@ac-rennes.fr pour le 31 mars 2022 au plus tard.

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE PERSONNELLE :

AFFECTATION ACTUELLE : DIR POSTE CLASSE ASH BD/TRS AUTRE

CODE UAI : 035..... SOLLICITE ① : TEMPS PARTIEL DE DROIT POUR ENFANT DE MOINS DE TROIS ANS

⇒ Il s'agit : d'une première demande d'un renouvellement

À la suite de la naissance ou de l'adoption d'un enfant.

Précisez **obligatoirement** sa date de naissance ou, en cas de grossesse, la date prévue d'accouchement :
.....

Si votre enfant atteint son troisième anniversaire en cours d'année scolaire, sollicitez-vous un temps partiel sur autorisation pour terminer l'année scolaire 2022-2023 ? OUI ② NON

Si oui, je sollicite la surcotisation pour terminer l'année scolaire 2022-2023 ③

Je ne sollicite pas la surcotisation

TEMPS PARTIEL DE DROIT POUR SOINS OU HANDICAP

⇒ Il s'agit : d'une première demande d'un renouvellement

Pour donner des soins à conjoint, à un enfant de moins de 20 ans et à charge ou à un ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne, ou victime d'un accident ou d'une maladie grave.

Fournir obligatoirement les pièces justificatives indiquées dans la note départementale

Pour les fonctionnaires handicapés relevant d'une des catégories visées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10°, et 11° de l'article 323-3 du code du travail.

Fournir obligatoirement les pièces justificatives indiquées dans la note départementale

Je sollicite la surcotisation pour la durée de l'année scolaire 2022-2023 ③

Je ne sollicite pas la surcotisation

COCHEZ : LA OU LES JOURNÉE(S) **NON TRAVAILLÉE(S) SOUHAITÉE(S)**

ORGANISATION DU SERVICE

LUNDI	MARDI	MERCREDI *	JEUDI	VENDREDI
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Hebdomadaire
 Annualisée ***

Quotité indicative souhaitée : 50% 55%** 62,50%** 75%

Attention, il s'agit d'une préférence, ceci n'a rien de contractuel.

➤ PARTICIPATION AU MOUVEMENT INTRA DÉPARTEMENTAL 2022 : OUI NON

➤ J'ai bien pris connaissance des incompatibilités du temps partiel avec certains postes : OUI NON

Pour les personnels participant au mouvement et ayant obtenu un poste : en fonction du poste obtenu à l'issue du mouvement intra départemental, en cas d'incompatibilité telle qu'énoncée dans la note départementale, une délégation sur un poste plus compatible sera envisagée au titre de l'année scolaire 2022-2023.

Cadre réservé à l'administration

Cadre destiné au PE

Quotité de service :

À :,

Jour(s) TP :

Le : / /

Date :

Signature :

① Cochez les cases qui correspondent à votre demande.

② Cette réponse vous dispense d'une demande de temps partiel sur autorisation.

③ Pour toutes les questions relatives à la surcotisation, veuillez prendre contact avec votre gestionnaire individuel via I-PROF.

* 1 mercredi sur 2 pour un exercice à 50% dans les écoles à 4,5 jours. Le mercredi n'est pas travaillé dans les écoles à 4 jours.

** Quotités uniquement accessibles aux temps partiels de droit dans des écoles à 4,5 jours, sous réserve des contraintes et nécessités de service.

*** Sous réserve des contraintes et nécessités de service.